



HUMEUR DE BLÉ ASSUMER LES CHOIX PASSÉS

Même les journaux en font état, les exploitations céréalières françaises sont nombreuses à faire face à de graves difficultés. Près de 30 % étaient déjà en revenu négatif avant impôt en 2014 et la proportion pour 2015 est estimée à 40 % compte tenu de l'accentuation de la chute des prix (voir rubrique INFOCHIFFRES).

Une telle situation n'a rien d'étonnant au regard de la libéralisation quasi-totale de sa politique céréalière voulue depuis 25 ans par l'Europe, c'est-à-dire

par les pays qui la constituent, de négociations commerciales internationales en réformes de la PAC. Rappeler ces responsabilités, c'est aussi donner la mesure du chemin à accomplir -mettre d'accord entre eux les 28 États-membres de l'U.E., puis faire accepter le résultat obtenu aux autres pays de l'OMC- pour aboutir à une politique européenne qui apporte des réponses face aux aléas et à la volatilité.

En attendant, il est urgent que la France, coresponsable des choix passés de

l'Europe, aide ses exploitations céréalières à être les plus résistantes possibles aux chutes de prix. Au-delà des efforts que celles-ci doivent faire avec leurs partenaires de filière, notre pays doit leur faciliter l'accès aux meilleurs facteurs de production et à l'innovation, il doit les remettre à égalité avec leurs homologues européennes dans l'attribution des soutiens de la PAC et il doit encore mieux tenir compte des aléas climatiques et économiques dans sa fiscalité et dans sa réglementation des assurances.

MARCHÉS

PRODUCTION MONDIALE DE BLÉ DÉFICITAIRE EN 2016, SELON LES PREMIÈRES PRÉVISIONS

Après 3 années de récoltes record et d'excédents par rapport à la consommation, la production mondiale de blé pourrait redevenir déficitaire en 2016 selon les premières prévisions publiées. Au stade actuel de l'évolution des cultures, ces prévisions sont évidemment très précaires.

Par rapport à celle de 2015, la récolte mondiale de blé 2016 reculerait globalement de 21 millions de tonnes (Mt) selon le Conseil International des Céréales (CIC) et de 19,1 Mt selon Tallage, cabinet d'études agro-économiques français. Par pays et zone, Tallage fait état de baisses de production notamment dans l'U.E. (-7 Mt), en Ukraine (-6,3 Mt), en Russie (-3,8 Mt), en Inde (-2,9 Mt), aux États-Unis (-1,8 Mt), au Proche-Orient (-1,5 Mt) et en Afrique du Nord (-4,1 Mt), ces baisses l'emportant sur les hausses pressenties ailleurs, principalement au Canada (+1,7 Mt), en Australie (+1,6 Mt) et en Argentine (+2,2 Mt).

La consommation mondiale se replierait quant à elle dans des proportions moindres, de 4 Mt d'après le CIC et de 2,2 Mt selon Tallage. Malgré leur diminution du fait du déficit de production, les stocks mondiaux devraient demeurer encore abondants à la veille des récoltes 2017.

FILIÈRES

LE CONTRAT DE FOURNITURE DE BLÉS À PRIX FIXE À MCDONALD'S RENOUVELÉ POUR 2 ANS

McDonald's France, East Belt France -fabricant de ses petits pains-, les Grands Moulins de Paris-Nutrigo et les coopératives céréalières ValFrance (60), France Gâtinais Céréales (45) et Axéreal (45) ont renouvelé le 1^{er} mars le contrat pluriannuel de fourniture de blé qui les liait depuis 2014*. Un nouveau venu, l'union de coopérative Terris Union (28 et 61) s'est joint à eux dans le cadre de ce renouvellement.

Le nouveau contrat porte sur 17 000 tonnes de blé meunier et de blé améliorant à livrer sur chacune des récoltes 2017 et 2018, soit la moitié

des besoins annuels de McDonald's France pour ses petits pains. Il garantit aux coopératives des prix fixes de 185 €/t pour le blé meunier et 230 à 235 €/t pour le blé de force, ainsi qu'une prime attachée à la mise en œuvre d'un cahier des charges agro-environnemental. Par rapport au contrat de 2014, où elle s'élevait à 7 €/t, cette prime passe à 15 €/t. C'est la contrepartie de l'intégration dans le cahier des charges de démarches nouvelles attendues des coopératives ou des agriculteurs selon les cas : pratiques innovantes en matière de fertilisation azotée, calcul d'indice de fréquence de traitement, maintien de la biodiversité, économie d'émission de gaz à effet de serre.

* ValFrance et France Gâtinais Céréales avaient déjà signé un premier contrat avec McDonald's en 2012.

LA DÉMARCHE « AGRI-ETHIQUE » DE FIXATION TRIENNALE DU PRIX DU BLÉ S'ÉTEND

Moins de trois ans après son lancement par la coopérative vendéenne CAVAC en juillet 2013, 7 autres entreprises de collecte et de commercialisation de grains, 500 agriculteurs, 14 moulins et environ 600 boulangeries adhèrent au pacte Blé Agri-Ethique, 30 000 tonnes de blé étant commercialisées dans le cadre de cette démarche.

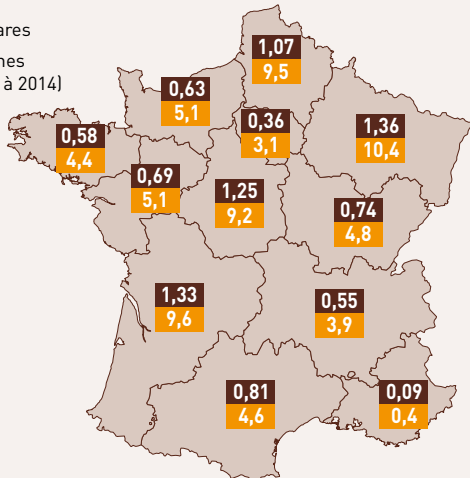
Le pacte Agri-Ethique se décline en contrats de vente de blé à prix stabilisé pendant 3 ans et en engagements des agriculteurs à mettre en place des actions environnementales innovantes.

L'objectif d'Agri-Ethique est de sécuriser davantage l'activité de l'exploitant et celle des entreprises qui utilisent ses productions face aux fluctuations liées à la mondialisation du marché céréalière. La communication sur les lieux de vente aux consommateurs et sur les emballages des produits qu'ils achètent met en valeur ces arguments ainsi que la stabilité du prix qu'ils payent et l'action des agriculteurs adhérents pour l'environnement.

Les entreprises de collecte et de commercialisation de grains autres que la CAVAC engagées dans Agri-Ethique sont les coopératives l'Entente agricole (17), Triskalia (29), la Dauphinoise (38), la CAPL (49), Bourgogne du Sud (71), l'Epi Salvagnacois (81) et le négoce Démograins (16). Les boulangeries impliquées (boulangeries indépendantes, réseaux de boulangeries) sont implantées notamment dans les grandes régions de la façade Atlantique, en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en Auvergne-Rhône-Alpes.

LES NOUVELLES RÉGIONS FRANÇAISES EN SURFACES ET PRODUCTION DE CÉRÉALES

■ Millions d'hectares
■ Millions de tonnes (moyenne 2012 à 2014)



Source : Agreste

FILIÈRES

EN 2015, PLUS DE CÉRÉALISERS À PASSER AU BIO QUE D'ÉLEVEURS DE BOVINS

De récentes données diffusées par l'Agence Bio, structure publique pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, font ressortir une surface record en 1^{ère} année de conversion en agriculture biologique en 2015 : 220 000 ha, contre 78 000 ha en 2014 et 162 600 en 2012, le précédent record.

Cette évolution est liée à une progression inédite du nombre d'exploitations de grandes cultures nouvellement engagées en bio l'année dernière, soit 800, bien plus que les 450 spécialisées en bovins - lait et en bovins - viande. Le phénomène s'est constaté notamment dans les ex-régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes, Bourgogne et Centre. La dégradation des marchés céréaliers hors bio et, selon l'Agence Bio, le montant des aides/hectare à la conversion -300 €/hectare/an s'ajoutant pendant 5 ans aux paiements ha ordinaires de la PAC-peuvent expliquer cette accélération. Il faudra attendre quelques années pour pouvoir mieux apprécier cette évolution et savoir si elle est tendancielle ou conjoncturelle, voire réversible.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

AGRICULTURE CONNECTÉE : UNE « DIGIFERME » DÉDIÉE AUX GRANDES CULTURES DANS L'ESSONNE

Arvalis, l'institut technique des céréaliers, travaille à spécialiser sa station de Boigneville dans l'Essonne en « digiferme » dédiée aux grandes cultures. Il s'agit de faire de cette station un lieu de conception, d'expérimentation et de développement d'outils connectés destinés aux agriculteurs et techniciens agricoles, au service non seulement d'Arvalis et de ses homologues des oléoprotéagineux et de la betterave, mais également des entreprises du numérique désireuses de valider des projets et de tester des prototypes ou des outils en phase de développement. Ces entreprises pourront ainsi travailler sous des formes diverses (prestation de services, partenariat...) avec Arvalis, lequel leur apportera ses données et son savoir-faire.

Préfiguration de la vocation de la digiferme de Boigneville, Arvalis va lancer cette année avec la société française Adventiel une application qui permettra à terme à un agriculteur, à partir d'une photo prise avec son smartphone, de recevoir des conseils de fertilisation et des avertissements sur les risques de verse.

INFOCHIFFRES

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 2015 : LES CÉRÉALES, 4^{ÈME} SOLDE EXCÉDENTAIRE

Avec un solde positif de 8,85 milliards d'€, les céréales et produits de leur 1^{ère} transformation ont été en 2015 le 4^{ème} secteur à solde excédentaire dans la balance commerciale française après la construction aéronautique et spatiale (20,43 Mds), les vins et spiritueux (10,45 Mds), les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (9,17 Mds).

L'évolution du solde du commerce extérieur céréalier français depuis 2007 (milliards d'€)

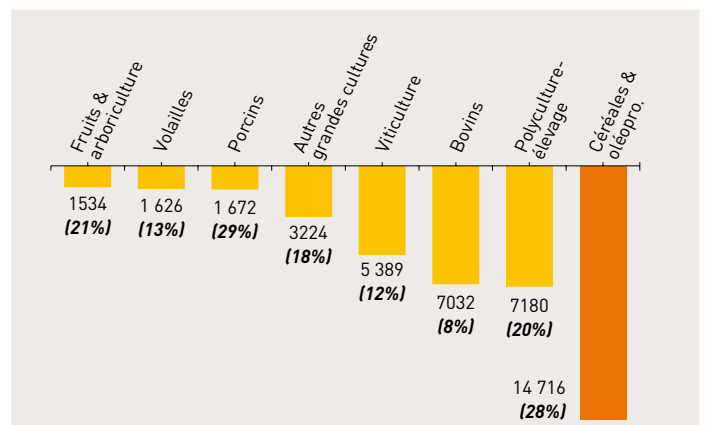
Années civiles	Céréales en grains	Produits de 1 ^{ère} transformation des grains*	Total
2015	+ 6,731	+ 2,119	+ 8,85
2014	+ 6,261	+ 2,167	+ 8,428
2013	+ 7,748	+ 2,283	+ 10,031
2012	+ 6,589	+ 2,229	+ 8,818
2011	+ 7,354	+ 2,138	+ 9,492
2010	+ 5,391	+ 1,804	+ 7,195
2009	+ 4,520	+ 1,600	+ 6,120
2008	+ 6,098	+ 1,801	+ 7,899
2007	+ 4,245	+ 1,810	+ 6,055

* Farines, semoules, malt, produits de l'amidonnerie, 50% du poste produits pour animaux
Source : Agreste

FRANCE : PAR CATÉGORIE, LES EXPLOITATIONS EN REVENU NÉGATIF AVANT IMPÔT 2014

En décembre dernier, la Commission des comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) a publié des données sur les exploitations en revenu négatif avant impôt et cotisations sociales des exploitants (RCAI) pour l'année 2014. Il apparaît que 28 % des exploitations céréalnières, soit 14 176, étaient dans cette situation. Par orientation de production des exploitations, c'était l'une des deux plus fortes proportions et c'était en valeur absolue le nombre le plus élevé, ainsi que le montre le tableau ci-dessous. Pour 2015, il ressort de premières données de Centres de gestion que la proportion des exploitations céréalnières en RCAI négatif devrait dépasser 40 %.

14700 des 53000 exploitations céréalnières en revenu négatif avant impôt en 2014



Source : d'après CCAN, décembre-2015

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales

23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS
Tél. 01 44 31 10 00 / Contact : Pascal HURBAULT

Rédaction achevée le 15/03/2016

BLÉ CONTACT est mis en ligne sur www.agpb.fr

Abonnements : consulter l'AGPB

Reproduction autorisée avec mention de la source

BLÉ CONTACT - AGPB